

Vélos

La ville de Cergy encourage par le biais des 83 km de voies cyclables et par le système de vélos en libre service VéLO2 les habitants à utiliser le vélo pour leurs déplacements. Circuler librement, conserver la santé, respecter l'environnement et découvrir la ville autrement !

Stations et déplacements vélo

La ville de Cergy et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise encouragent les habitants à utiliser les modes de « circulations douces », piétons ou cyclistes.

Néanmoins, seule la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise est compétente pour la gestion des installations liées au vélo.

[Consultez les informations sur le site de l'Agglomération](#)

Circuler librement, conserver la santé, respecter l'environnement, découvrir la ville autrement... [VéLO2](#), le système de vélos en libre-service, est là pour faciliter vos déplacements.

Faciliter le vélo dans la ville

- 83 km d'itinéraires cyclables ;
- [Vélos en libre-service VéLO2](#) : mise à disposition de 360 vélos et 41 stations pour faciliter vos déplacements dans l'agglomération ;
- Vélostation : un espace dédié au vélo au niveau du parvis de la gare de Cergy-Préfecture ;
- Stationnement vélo : arceaux et consignes à proximité des gares.

Découvrir la carte des pistes cyclables de la ville

Développer la marche et le vélo à Cergy

[Plan d'actions pour les mobilités actives \(pdf, 1,58 mo\)](#)